

Séance du comité administratif du 7 janvier 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 7 janvier 2025, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville.

Sont présents :

- M. Gilles Fortier, préfet et maire de la ville de Princeville;
- M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes;
- M. Jean-François Labbé, maire de la ville de Plessisville;
- M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste;
- M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness;

- M. Pierre Fortier, maire de la ville de Plessisville, est absent.

Sont également présents :

- M. Raphaël Teyssier, directeur général;
- M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint;
- M^{me} Vanessa Richer, greffière.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 5 novembre 2024 – Procès-verbal – Approbation
5. Administration
 - 5.1 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation
 - 5.2 Séances du conseil de la MRC – Repas – Autorisation
 - 5.3 Musée du Bronze d'Inverness – Soutien financier annuel – Autorisation
 - 5.4 Contrat d'assistance technique et d'utilisation du logiciel Ultima – Renouvellement
 - 5.5 Cellule de mentorat de L'Érable – Budget 2025 – Approbation
 - 5.6 Panthéon de la performance 2025 – Partenariat financier – Approbation
 - 5.7 Comité stratégique en développement social – Élaboration d'un plan d'action / Phase 2 – Offre de service – Approbation
 - 5.8 Plateforme d'accompagnement Teasio – Acquisition – Autorisation
 - 5.9 Démarche *Être mieux... ensemble!* – Enveloppe budgétaire 2025-2026 – Confirmation
 - 5.10 Programme d'appui aux collectivités – Ateliers de formation – Budget 2025 – Approbation
 - 5.11 Association régionale en développement économique du Centre-du-Québec – Projets régionaux – Autorisation de paiement
6. Ressources humaines
 - 6.1 Préposé aux équipements et à l'entretien du parc régional des Grandes-Coulées – Embauche – Autorisation
 - 6.2 Stagiaire en techniques de la documentation – Démarches administratives – Autorisation
 - 6.3 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70278) – Dépôt
 - 6.4 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Départ à la retraite (salarié 70045) – Dépôt
7. Ingénierie
 - 7.1 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation
8. Finances
 - 8.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
 - 8.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

Séance du comité administratif du 7 janvier 2025

9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le préfet, M. Gilles Fortier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

- CA-2025-01-001 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

- CA-2025-01-002 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 5 novembre 2024 – Procès-verbal – Approbation

- CA-2025-01-003 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 5 novembre 2024;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2024 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation

- CA-2025-01-004 ATTENDU QUE la MRC de L'Érable est membre de diverses organisations municipales;

ATTENDU QUE plusieurs employés de la MRC sont membres d'un ordre professionnel ou d'une association;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler les cotisations annuelles pour 2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

Séance du comité administratif du 7 janvier 2025

D'AUTORISER le renouvellement des cotisations annuelles de la MRC et des employés membres d'un ordre professionnel ou d'une association dont les services font partie de la Partie 1 du budget de la MRC, à même les activités financières de chacun des services concernés – Cotisations et adhésions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Séances du conseil de la MRC – Repas – Autorisation

CA-2025-01-005 ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 27 novembre 2024, a adopté la résolution numéro 2024-11-323 établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025;

ATTENDU QUE les séances ont lieu à 18 h 30;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont convoqués plus tôt dans la journée pour préparer les séances et qu'un repas doit être prévu;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER une dépense estimée à 4 500 \$, plus les taxes applicables, pour couvrir les frais de repas servis aux membres du conseil lors des séances en 2025;

D'AUTORISER le paiement des dépenses à même les activités financières – Législation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Musée du Bronze d'Inverness – Soutien financier annuel – Autorisation

CA-2025-01-006 ATTENDU la demande de soutien financier pour le Musée du Bronze d'Inverness pour l'année 2025, datée du 31 octobre 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Inverness se positionne comme la capitale de la fonderie d'art;

ATTENDU QUE la MRC remet au Musée du Bronze une somme annuellement afin de maintenir ses activités et que ce soutien financier permet le rayonnement de la fonderie d'art partout au Québec;

ATTENDU QU'une somme a été prévue lors de la préparation du budget 2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER un soutien financier de 10 000 \$ au Musée du Bronze d'Inverness pour l'année 2025;

D'AUTORISER le paiement à même les activités financières du Développement économique (Tourisme).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Contrat d'assistance technique et d'utilisation du logiciel Ultima – Renouvellement

CA-2025-01-007 ATTENDU QUE la MRC utilise le logiciel Ultima pour la gestion documentaire, et ce, tant au niveau des documents papier que numériques;

Séance du comité administratif du 7 janvier 2025

ATTENDU QUE le contrat annuel d'utilisation et support dudit logiciel vient à échéance le 28 février 2025;

ATTENDU QUE, pour faciliter le suivi et les prévisions budgétaires, le renouvellement pour la prochaine année couvrira la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025;

ATTENDU la facture soumise par la firme Coginov, avec un ajustement pour la période déjà couverte dans le contrat précédent;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu :

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 6210 soumise par la firme Coginov inc. d'un montant de 1 700 \$ plus les taxes applicables, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, à même les activités financières – Administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Cellule de mentorat de L'Érable – Budget 2025 – Approbation

CA-2025-01-008 ATTENDU QUE le mentorat est une avenue de développement des entreprises qui permet aux gens d'affaires de tout âge et de tous les horizons de développer leurs attitudes entrepreneuriales et leur leadership au contact d'un mentor;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable favorise la formation des mentors de même que le réseautage;

ATTENDU QUE les membres bénévoles de la cellule de mentorat de L'Érable se réunissent sur une base mensuelle et rencontrent leurs mentorés;

ATTENDU QU'un budget est déjà prévu pour les activités qui y sont reliées;

ATTENDU QUE les mentorés et des partenaires contribuent au financement de la cellule de mentorat pour une somme de 6 750 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires 2025 adoptées par le conseil de la MRC comportaient des revenus et dépenses équilibrées de 9 000 \$ pour les activités de la cellule de mentorat avec une contribution de 2 250 \$ de la MRC de L'Érable;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'APPROUVER le budget soumis pour les activités 2025 de la Cellule de mentorat de L'Érable d'un montant de 9 000 \$;

D'AUTORISER la contribution de la MRC de L'Érable de 2 250 \$ à même les activités financières – Développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Panthéon de la performance 2025 – Partenariat financier – Approbation

CA-2025-01-009 ATTENDU QUE la 40^e édition du Panthéon de la performance de la Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs-Érable (CCIBFÉ) aura lieu le 2 mai 2025;

ATTENDU QUE cet événement est le plus important de l'année des gens d'affaires de notre région;

ATTENDU QUE la CCIBFÉ propose un partenariat relié à la remise de deux prix;

ATTENDU QUE ce partenariat se fait conjointement avec Destination Entreprises Victoriaville pour un montant total de 3 500 \$, soit 1 750 \$ chacun;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER la proposition de partenariat de l'édition 2025 du Panthéon de la performance de la Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francis-Érable pour la somme de 1 750 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2025 – Développement économique;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Comité stratégique en développement social – Élaboration d'un plan d'action / Phase 2 – Offre de service – Approbation

CA-2025-01-010 ATTENDU QUE le comité stratégique en développement social (CSDS) est le lien qui unit la MRC de L'Érable et divers représentants des secteurs sociaux offrant des services à la communauté;

ATTENDU QUE ce comité permet à la MRC de prendre des décisions qui soutiennent les actions à réaliser en matière de développement social;

ATTENDU QUE le CSDS s'est fait accompagner en 2024 pour débiter un processus d'identification des enjeux du territoire;

ATTENDU QUE la MRC souhaite continuer ce mandat et se faire accompagner dans cette démarche dans le but de se doter d'un plan d'action d'une durée de trois ans pour le CSDS;

ATTENDU l'offre de service soumise par Simon Houle, consultant;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu :

D'APPROUVER l'offre de service de Simon Houle, consultant, pour une somme de 8 250 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières 2025 – Développement économique;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 Plateforme d'accompagnement Teasio – Acquisition – Autorisation

CA-2025-01-011 ATTENDU QUE le service du développement économique souhaite améliorer ses interventions auprès des promoteurs;

ATTENDU QUE la plateforme d'accompagnement Teasio est basée sur une approche innovante et créative;

ATTENDU QUE cet outil permettrait de diriger les interventions vers une méthodologie commune et structurée;

ATTENDU l'importance de la création d'accompagnement sur mesure selon les besoins spécifiques de chaque client;

ATTENDU QUE cette plateforme permet un lien constant entre le promoteur et le conseiller ce qui permet un meilleur suivi du projet;

ATTENDU QUE les outils de Teasio encouragent la collaboration grâce à des partages et des interactions instantanées;

ATTENDU QUE les frais d'hébergement annuel sont de 3 990 \$ et qu'il en coûterait 19 \$ par mois pour chaque utilisateur, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'acquisition de la plateforme Teasio et les frais d'hébergement et de licences qui y sont reliés;

D'AUTORISER le paiement de la dépense et les frais reliés à l'utilisation de ladite plateforme à même les activités financières de l'année 2025 – Développement économique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9 Démarche *Être mieux... ensemble!* – Enveloppe budgétaire 2025-2026 – Confirmation

CA-2025-01-012 ATTENDU QUE dans le cadre de la démarche *Être mieux... ensemble!*, le territoire de la MRC de L'Érable dispose d'une enveloppe budgétaire de 19 000 \$ provenant du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CISSSS MCQ) pour la réalisation de projets collectifs;

ATTENDU QUE ces projets se doivent d'être issus d'une concertation et faire partie d'un plan d'action, lequel doit s'inscrire dans une logique de promotion de la santé psychosociale, favoriser la résilience communautaire et la bonification du tissu social;

ATTENDU QU'une structure de gouvernance locale, composée de trois partenaires, devra être mise en place pour l'analyse des projets et qu'elle sera décisionnelle;

ATTENDU QUE le CIUSSS MCQ souhaite que la MRC de L'Érable soit fiduciaire de l'enveloppe budgétaire pour le territoire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

DE CONFIRMER QUE la MRC de L'Érable soit fiduciaire de l'enveloppe budgétaire accordée par le CIUSSS MCQ, dans le cadre de la démarche *Être mieux... ensemble!*;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution;

DE NOMMER la conseillère au développement des communautés pour coordonner le comité d'analyse qui sera mis en place et faire le suivi des décisions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.10 Programme d'appui aux collectivités – Ateliers de formation – Budget 2025 –
Approbation**

CA-2025-01-013

ATTENDU QU'en vertu de la Convention d'aide financière relative à la mise en œuvre du plan d'action en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles, intervenue entre le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, la MRC de L'Érable dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités, la MRC a obtenu une aide financière maximale de 164 280 \$;

ATTENDU QUE cette convention a pris effet le 1^{er} novembre 2022 et se termine le 31 octobre 2025;

ATTENDU QUE parmi les conditions d'octroi de ladite convention, la MRC doit réaliser des activités ou des projets décrits dans son plan d'action, lequel comporte des actions visant à soutenir les collectivités afin de les rendre plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes pour augmenter leur contribution à la vitalité du territoire;

ATTENDU QUE, pour l'année 2025, des formations sont prévues à l'intention des entreprises, municipalités et organismes de la MRC, ainsi que diverses rencontres favorisant les échanges entre la population immigrante et les communautés d'accueil;

ATTENDU le budget soumis par la conseillère au développement des communautés en date du 17 décembre 2024 totalisant 14 257 \$ en lien avec ces activités;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER le budget soumis pour les activités et ateliers de formations en matière d'immigration pour l'année 2025;

D'AUTORISER la conseillère au développement des communautés à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document en lien avec ce budget, notamment les ententes à intervenir pour les formations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.11 Association régionale en développement économique du Centre-du-Québec –
Projets régionaux – Autorisation de paiement**

CA-2025-01-014

ATTENDU QUE l'Association régionale en développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ) est porteur de plusieurs projets régionaux de la Table des MRC du Centre-du-Québec;

ATTENDU QUE les cinq MRC du Centre-du-Québec sont parties prenantes de ces projets;

ATTENDU QUE trois de ces projets ont entraîné un déficit;

ATTENDU la proposition de répartition de la dette présentée par l'ARDECQ;

ATTENDU les trois factures transmises par l'ARDECQ, soit :

- Facture numéro 1973 datée du 18 décembre 2023 de 4 106,41 \$
(*projet Recrutement national Centre-du-Québec*)
- Facture numéro 2109 datée du 30 avril 2024 de 7 747,96 \$
(*projet Ma place Ici*)
- Facture numéro 2131 datée du 17 décembre 2024 de 17 421 00 \$
(*projet ERAC 2024-2025 / Escouade Propulsion*)

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER le paiement de la somme 29 275,37 \$ à l'Association régionale en développement économique du Centre-du-Québec à même le Fonds régions et ruralité - Projets régionaux Centre-du-Québec;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1 Préposé aux équipements et à l'entretien du parc régional des Grandes-Coulées – Embauche – Autorisation

CA-2025-01-015 ATTENDU la résolution numéro 2024-11-344 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 27 novembre 2024 autorisant l'ouverture d'un poste de préposé aux équipements et à l'entretien du parc régional des Grandes-Coulées, poste permanent à temps partiel;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M. Éric Bellemare à titre de préposé aux équipements et à l'entretien du parc régional des Grandes-Coulées, poste permanent à temps partiel, avec entrée en fonction le 14 janvier 2025, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Stagiaire en techniques de la documentation – Démarches administratives – Autorisation

CA-2025-01-016 ATTENDU QUE le département des Techniques de la documentation du cégep de Trois-Rivières est actuellement en processus d'octroi de stages pour la session de printemps 2025;

ATTENDU QU'un mandat en rédaction et bonification de fonds d'archives, traitement et numération d'images d'archives ou inventaire de la documentation pourrait être octroyé en guise de projet de stage;

ATTENDU QUE M^{me} Leïa Lamontagne, étudiante en techniques de la documentation, est intéressée à faire un stage à la MRC de L'Érable d'une durée de 75 heures, au printemps 2025;

ATTENDU QUE ce stage n'entraînera aucun coût pour la MRC de L'Érable;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER la directrice au greffe et greffière à signer la convention de stage;

Séance du comité administratif du 7 janvier 2025

D'AUTORISER la conseillère en gestion de l'information à assurer l'ensemble des suivis nécessaires avec le cégep de Trois-Rivières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70278) – Dépôt

CA-2025-01-017 ATTENDU la lettre de démission datée du 16 décembre 2024 du salarié ayant le numéro d'employé 70278, pompier à la caserne 43 (Plessisville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable, mais prenant effet le 2 décembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70278, effective le 2 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Départ à la retraite (salarié 70045) – Dépôt

CA-2025-01-018 ATTENDU QUE M. Gilbert Labrie, pompier à la caserne 72 (Laurierville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), a annoncé son départ à la retraite;

ATTENDU QUE M. Labrie aura cumulé 20 années de service à titre de pompier au sein du SSIRÉ et qu'il a auparavant cumulé 11 années de service à titre de pompier au Service incendie de la municipalité de Laurierville avant la régionalisation des services incendie;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la retraite de M. Gilbert Labrie (salarié ayant le numéro d'employé 70045) effective le 31 décembre 2024.

DE TRANSMETTRE une lettre de remerciement à M. Labrie, signée par le préfet, pour exprimer la reconnaissance de la MRC pour ses 31 années de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Ingénierie

7.1 Renouvellement des cotisations annuelles – Autorisation

CA-2025-01-019 ATTENDU QUE certains employés du service de l'ingénierie de la MRC sont membres d'un ordre professionnel ou d'une association, notamment de l'Ordre des ingénieurs du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler les cotisations annuelles pour 2025 pour ces employés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu :

D'AUTORISER le renouvellement des cotisations annuelles des employés du service de l'ingénierie, membres d'un ordre professionnel ou d'une association, à même les activités financières – Ingénierie.

Séance du comité administratif du 7 janvier 2025

Les représentants de la ville Princeville et de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes ne participent pas aux délibérations du comité administratif qui ont trait au service de l'ingénierie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

8.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation

CA-2025-01-020

Sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois de janvier 2025, comme suit :

Prévisions des dépenses

Réquisition	Description	Montant
4529	BuroPro (divers)	1 900,00 \$
4530	Coop IGA (divers)	1 500,00 \$
4531	BMR - Vivaco (divers)	1 000,00 \$
4532	Imprimerie Fillion (cartes professionnelles)	299,00 \$
4533	Location d'outils Desjardins (équipements de protection)	2 000,00 \$
4534	Amazon (divers équipements)	2 000,00 \$
4535	Dendrotik (divers - Évaluation et autres)	300,00 \$
4536	Wood Wyant (produits d'entretien)	2 000,00 \$
4537	Déchetage de Beauce (déchetage 100 boîtes)	1 500,00 \$
4538	ACCEO (logiciel Acomba)	1 800,00 \$
4539	Ducoflex (rubans timbreuse)	400,00 \$
4540	PG Solutions (hébergement infonuagique - Évaluation)	1 282,00 \$
4541	Jean Coutu (divers - CNESST)	120,00 \$
4542	Groupecho (abonnement Semaine commerciale)	874,70 \$
4543	Mailchimp (logiciel DEL)	750,00 \$
4544	Facebook (promoteur des fonds de la Politique d'investissement)	150,00 \$
4545	Acolyte (hébergement et nom de domaine - Prends ta place dans L'Érable)	400,00 \$
4546	Amazon (hébergement site <i>érable.ca</i>)	2 520,00 \$
4547	Déneigement NS Paradis inc. (abrasif et transport de neige)	2 000,00 \$
TOTAL :		<u>22 795,70 \$</u>

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

Description	Montant
André Bellefleur (travaux dégagement et éclaircie - Forêt)	6 090,00 \$
CPTAQ (demande d'autorisation dossier Ville de Plessisville)	342,00 \$
Dell (garantie portable)	192,52 \$
Edith Vaillancourt (remboursement café et divers / Costco et Dollarama)	62,92 \$
MELCCFP (loyer occupation terres publiques et emmagasinement des eaux)	916,24 \$
FC Com (matériel pour moderniser le lien fibre optique)	320,00 \$
Électrique Expert S.G. (carte d'accès borne électrique)	46,08 \$
Vivaco (rubans et gants - Ingénierie)	105,92 \$
Cancel (rouleaux de papier - Ingénierie)	79,76 \$
Facebook (jeunes entrepreneurs)	15,20 \$
Déneigement NS Paradis inc. (abrasif du 29 novembre 2024)	180,00 \$
Marie-Pier Savoie (remboursement achats / Dollarama, Tigre géant, Maxi)	61,02 \$
Canva (abonnement)	199,90 \$
Maryse de Billy (remboursement café / Maxi)	107,94 \$
FQM Services, coopérative de solidarité (honoraires dossiers Évaluation)	5 233,00 \$
Publicité L'Érable en Or (bande-annonce)	689,00 \$
Alain Germain (démontage, assemblage et installation étagères)	300,00 \$
Analyste Maverick inc. (développement Power BI)	303,75 \$
TOTAL :	<u>15 245,25 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance du comité administratif du 7 janvier 2025

8.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2025-01-021

Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois de janvier 2025, comme suit :

Prévisions des dépenses

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
01-001	Arsenal	12	Casque de pompier Bullard	378,00 \$	4 536,00 \$
01-002	Ass. des techniciens en prévention incendie du Qc	3	Cotisation annuelle (Jean-Marc, Paul-André, Véronique)	120,00 \$	360,00 \$
01-003	École nationale des pompiers du Qc	8	Cotisation annuelle instructeur (Jean-Marc, Serge, Éric, Martin, Daniel, Yvon, Pierre, Paul-André)	120,00 \$	960,00 \$
01-004	Ass. des gestionnaires en sécurité incendie du Qc	4	Cotisation annuelle (Éric, Serge, Sébastien, Martin)	340,00 \$	1 360,00 \$
01-005	Regroupement des coordo. en sécurité incendie du Qc	1	Cotisation annuelle (Sébastien)	110,00 \$	110,00 \$
01-006	MACPEK	1	Dépenses préautorisées	5 000,00 \$	5 000,00 \$
01-007	Martin Lévesque Uniforme	1	Dépenses préautorisées	5 000,00 \$	5 000,00 \$
01-008	Extincteur SL	1	Air respirable et Installation unité service	12 000,00 \$	12 000,00 \$
01-009	Aréo-Feu	12	Habit de combat	3 075,00 \$	36 900,00 \$
01-010	UAP NAPA	1	Dépenses préautorisées	10 000,00 \$	10 000,00 \$
01-011	BMR	1	Dépenses préautorisées	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-012	IGA	1	Dépenses préautorisées	1 000,00 \$	1 000,00 \$
01-013	Charest International	1	Dépenses préautorisées	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-014	STIP	1	Dépenses préautorisées	10 000,00 \$	10 000,00 \$
01-015	Wurth	1	Dépenses préautorisées	1 000,00 \$	1 000,00 \$
01-016	Imprimerie Fillion	1	Dépenses préautorisées	1 000,00 \$	1 000,00 \$
01-017	BuroPro	1	Dépenses préautorisées	1 000,00 \$	1 000,00 \$
01-018	Atelier Genytech	1	Dépenses préautorisées	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-019	Camion Trois-Rivières	1	Dépenses préautorisées	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-020	Sani Gear	1	Entretien et décontamination dépenses préautorisées	15 000,00 \$	15 000,00 \$
01-021	Purolator	1	Dépenses préautorisées	1 000,00 \$	1 000,00 \$
01-022	Prevo911Tech	5	Installation tablette véhiculaire	400,00 \$	2 000,00 \$
01-023	Motoparts	1	Dépenses préautorisées	2 000,00 \$	2 000,00 \$
01-024	Concept Numérique	5	Tablette véhiculaire et équipement (optimisation ressource)	2 039,00 \$	10 195,00 \$
01-025	Camions BL	1	Dépenses préautorisées	5 000,00 \$	5 000,00 \$
01-026	SAAQ	30	Vignette pour véhicules	9,00 \$	270,00 \$
01-027	1200 Degrés	1	Inspection annuelle appareils respiratoires	3 500,00 \$	3 500,00 \$

TOTAL : **137 191,00 \$**

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

Description	Montant
CAUCA (frais de mise en place des protocoles caserne 43)	238,71 \$
Électrique Expert SG. inc. (couvert PVC interrupteur)	155,94 \$
Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière (entraide)	5 206,31 \$
Équipex (pièces)	8,62 \$
ENPQ (examen pratique opérateur d'autopompe)	97,60 \$
Oxygène Bois-Francs (acétylène)	90,63 \$
Amazon (mousquetons, chargeur, adaptateur)	93,39 \$
Lenovo (câble portable)	18,82 \$
Arsenal Média inc. (location site Vianney)	3 900,00 \$
Restaurant Le Jaseur (repas intervention)	110,10 \$
Municipalité de Dosquet (entraide)	1 063,15 \$
Jean-Sébastien Lambert (remboursement achat / Outil Mag)	8,76 \$
NAPA (divers octobre)	1 036,16 \$
Aréo-Feu (ajustement trousse, monomètre)	222,52 \$
Éric Boucher (remboursement Tim Hortons)	133,03 \$
Les Pneus PR ltée (réparation)	526,43 \$
Agri Mécanik (pièces)	507,18 \$
Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour (entraide)	271,00 \$

TOTAL : **13 688,35 \$**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

Aucun point n'est ajouté.

10. Période de questions

Une période de questions est prévue conformément aux dispositions de l'article 150 du *Code municipal du Québec*.

11. Levée de la séance

CA-2025-01-022 L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier